



## SOMMAIRE

Introduction	P 1
Service ordinaire	P 2
Résultat général	P 2
Recettes exercice propre	P 2
Dépenses exercice propre	P 5
Service extraordinaire	P 8
Les lignes de force du budget 2013	P 9
Conclusion	P 11
Annexes	



Wavre, le 29 janvier 2013.

Monsieur le Bourgmestre,  
Chers Collègues,  
Mesdames,  
Messieurs,

Nous avons entamé la précédente mandature dans un climat calme et serein. A l'époque, personne n'aurait pu prédire que nous allions connaître d'aussi violentes perturbations financières, sociales et politiques, sur le plan national, international et macro-économique.

Au niveau local aussi, la mandature passée nous a réservé quelques très mauvaises surprises: perte de dividendes, effondrement du Holding communal, effets pervers de la libéralisation du marché de l'électricité, chute libre du rendement des placements, réajustement du calcul des pensions, sous-financement des réformes, raréfaction des subsides...

Nous voici en 2013, à l'aube d'une nouvelle législature qui s'annonce, je le crains, encore plus difficile...

Bon nombre d'économistes prédisent aussi que 2013 sera une année-charnière pour l'économie mondiale et que, même si certains indicateurs sont encourageants, nous ne serions qu'au début de la deuxième mi-temps d'une crise si profonde qu'elle aura un impact durable à la fois sur nos modes de vie, de pensée et d'action.

Les enjeux de cette mandature sont, en effet, impressionnants : assainissement des finances publiques régionales et fédérales, conséquences de la réforme de l'Etat, transferts de compétences, stagnation des recettes, envolée des dépenses incompressibles, financement des pensions, dégradation des soldes budgétaires, gestion des ressources humaines, mobilité, pression foncière, logement, vieillissement de la population, renforcement des politiques sociales, environnementales...

Il faudra s'adapter à ce contexte tendu en redoublant d'efforts pour améliorer sans cesse le rapport qualité/coût, le management communal, et de manière générale, la gouvernance. Si nous voulons répondre aux demandes croissantes de nos concitoyens, optimisation, efficacité, efficience devront être les mots d'ordre des six prochaines années.



C'est avec cet horizon de pensée que nous avons établi des prévisions budgétaires qui, tout en tenant compte des besoins et des difficultés du moment, mettent résolument le cap vers l'avenir, avec de la rigueur, de la détermination et un optimisme raisonné.

Je vous propose de traduire les grands axes de ce budget en chiffres et tableaux :

## 1-Résultats globaux

EVOLUTION DES RESULTATS	EX 2012	EX 2013	Différence	Variation en %
Balance exercice propre	855.815 €	<b>243.165 €</b>	- 612.650 €	-72%
Excédent exercices antérieurs	6.941.975 €	<b>6.104.893 €</b>	- 837.082 €	-12%
Prélèvement pour fonds de réserve	- 7.553.666 €	- <b>5.661.485 €</b>	1.892.181 €	-25%
Résultat général	244.123 €	<b>686.573 €</b>	442.449 €	181%

Le résultat de l'exercice propre de 2013 se présente en équilibre avec un boni de 243.165 €.

Le prélèvement en faveur du fonds de réserve s'élève, cette année, à 5.661.485 €.

L'excédent aux exercices antérieurs qui s'élève à 6.104.893 € reste important et est le véritable indicateur de notre santé financière puisqu'il permet d'opérer un prélèvement vers l'extraordinaire et de financer largement nos investissements.

## 2-Résultats de l'exercice propre

### 2.1 Les recettes

A l'exercice propre, les recettes du service ordinaire atteignent **43.113.000€ (+4,9%)** au budget 2013, soit une hausse de 2 004 535€.

Les principales recettes se définissent comme suit :

**1-Le financement général des communes** est établi à 4.306.159 € ce qui représente 10 % des recettes de l'exercice propre et une diminution de 140.000 € par rapport à la prévision 2012. Cette diminution fait suite à l'application du décret qui prévoit une diminution échelonnée sur les prochains exercices.

Pour rappel, depuis 2006, notre dotation a été diminuée de plus de 900.000€ par an et cela, sans justification rationnelle. Ce nouveau raboutage du financement général nous



démontre que chaque Wavrien et, plus largement chaque brabançon, reçoit près de deux fois moins que son voisin wallon. Nous ne pouvons qu'espérer que cette inégalité sera atténuée au cours de la prochaine législature régionale.

Financement général par habitant (sur base des budgets 2012/source Dexia)			
Wavre	Province	Cluster	Région
<b>140 €</b>	140€	239€	<b>268€</b>

**2- les taxes et impositions** s'élèvent à 23.667.021€ soit 55% des recettes de l'exercice propre et se subdivisent en trois catégories :

		EX 2013	EX 2012	Evolution
Taxes et redevances communales	16,34%	<b>3 866 236 €</b>	3 854 103 €	0,3%
Précompte immobilier	43,38%	<b>10 265 936 €</b>	9 664 100 €	6,2%
Personnes physiques	38,18%	<b>9 035 393 €</b>	8 723 963 €	3,6%
Automobiles	2,11%	<b>499 456 €</b>	489 314 €	2,1%
<b>Total</b>	100,00%	<b>23 667 021 €</b>	22 731 479 €	4,1%

- Le taux, inchangé, des centimes additionnels à l'IPP de 6% reste parmi les taux les plus bas, la moyenne régionale se trouvant entre 7 et 9%. Ce rendement est évalué à 9.035.393€, en augmentation de 311.430€ (+3.6%), et représente 21% des recettes prévues à l'exercice propre.
- Le taux des centimes additionnels au précompte immobilier de 1400 reste, lui aussi, parmi les plus bas alors que la moyenne des communes de notre catégorie s'établit entre 1550 et 1650 et celle de la Région wallonne entre 2400 et 2700. Son revenu s'élèvera à 10.265.936€, soit 24 % des recettes prévues à l'exercice propre. Il augmente de 601 836 € soit 6.2%.
- La prévision de la taxe sur les automobiles s'élève à 499.456 € (+2.1%).



Comme l'illustre ce tableau, la fiscalité reste parmi les plus basses de Belgique et garantit, encore et toujours, aux Wavriens leur situation privilégiée de citoyens les moins taxés.

	Taux IPP	IPP (€/hab)	PRI	PRI (€/hab)
<b>WAVRE</b>	<b>6</b>	<b>271</b>	<b>1400</b>	<b>307</b>
Moyenne BW	6,89	311	2025	444
Moyenne RW	7,84	354	2536	556
Moyenne Flandre	7,21	326	2682	588
Moyenne Bruxelles	6,62	299	2750	603

- Enfin, les autres taxes et redevances perçues par la Ville sont estimées à 3.866.236 € pour 2013, soit 9% des recettes de l'exercice propre.
- Relevons que la taxe sur les déchets, revue à la baisse depuis 2011, s'élève à 592.300€.

Comme chaque année, rappelons-nous qu'à Wavre, il n'y a pas de taxes sur le personnel occupé, sur la force motrice, les enseignes et réclames lumineuses, les locaux, les activités économiques, en général. Ceci dans le but de favoriser l'implantation d'entreprises, créatrices d'emplois.

### **3) Les autres recettes** proviennent de :

- subsides octroyés pour le financement des APE,
- subventions octroyées par la Communauté française pour l'enseignement,
- locations immobilières et logements sociaux,
- participation des communes protégées dans les frais du service incendie à raison de 2,825 millions d'euros,
- prestations effectuées pour des tiers,
- partenariat entre la Province du Brabant wallon et Wavre-Capitale de 600.000 €
- dividendes, notamment de l'intercommunale de télédistribution ou d'intérêts de placements à hauteur de 571.000 €,
- la redevance pour l'occupation du domaine public : 1.000.000€
- et enfin du boni brut de la Régie de l'Electricité estimé 2.700.081 €. Si ce montant est supérieur de quelque 570.000€ par rapport au budget 2012, il est inférieur de 416.000€ par rapport à la modification budgétaire.

Ce point mérite quelques précisions :



Comme chacun le sait, la libéralisation du secteur de l'énergie intervenue en 2006 a eu un effet dramatique sur les finances wavriennes en diminuant nos recettes annuelles de près de 4 millions.

Afin de retrouver un rendement acceptable, nous avons procédé à une revalorisation comptable de notre réseau en suivant les règles très complexes qui régissent désormais le secteur. Cette revalorisation correspond tout à fait à la réalité puisque, en une dizaine d'années, les investissements réalisés au profit de la Régie s'élèvent à plus de 22 millions d'euros.

C'est sur cette base qu'à la suite d'un long débat juridique, le Régulateur (la CREG) a enfin accepté notre nouvelle proposition tarifaire reprenant une rémunération équitable réévaluée à 3.116.849 € (=boni inscrit en modification budgétaire, l'an dernier). Ce nouveau tarif n'a pu que partiellement entrer en vigueur car le Ministre fédéral a imposé à tous les GRD un gel partiel des tarifs. Le débat devra être réouvert lors de notre prochaine proposition tarifaire, en 2015 car nous serons contraints de répercuter, auprès des fournisseurs d'énergie, un arriéré s'élevant à plusieurs millions d'euros.

## 2.2 Les dépenses

Les dépenses du service ordinaire de l'exercice propre s'élèvent à 42.870.110 € au budget 2013, soit une hausse de 2.617.185 € (+ 6,5 %) depuis l'exercice précédent.

1) Les dépenses de personnel représentent 51% du total des dépenses pour un montant de 21.899.542€ (+8,8%).

Cette augmentation se justifie par:

- Un saut d'index dès janvier 2013 ;
- L'application de la loi du 24 octobre 2011 assurant un financement pérenne des pensions nous impose un accroissement des cotisations patronales comme suit :  
2013 : 34 % / 2014 : 36 % / 2015 : 40 % / 2016 : 41,5 %
- Le plan d'embauche 2013 qui prévoit le recrutement de 29 agents contractuels (dont une dizaine de remplacements) pour l'administration ainsi que 8 pompiers professionnels et 13 volontaires (dont 6 remplacements)
- La promotion et l'évolution de carrière



- Le Service incendie :

BUDGETS en milliers d'€	DEPENSES	RECETTES	NET A CHARGE DE LA VILLE
2008	5 469 €	3 174 €	2 295 €
2009	6 538 €	3 537 €	3 001 €
2010	7 028 €	3 611 €	3 417 €
2011	6 713 €	3 130 €	3 583 €
2012	6 790 €	3 178 €	3 612 €
2013	7 118 €	3 808 €	3 310 €
Evolution 2008/2013	30,15%	19,97%	44,23%
Evolution 2012/2013	4,83%	19,82%	-8,36%

Comme le souligne ce tableau, nos efforts afin d'améliorer le fonctionnement de notre service incendie se maintiennent, notamment en terme de ressources humaines avec une augmentation substantielle de l'effectif et la prévision d'engagements de 21 agents durant cet exercice. Rappelons que Wavre supporte seule près de 45% de ces coûts.

Pour rappel, les premiers jalons de la réforme des services incendie ont été posés en 2011. Dans ce cadre, une convention, conclue avec le fédéral, alloue des subsides pour les frais de personnel, d'infrastructure, d'équipement et de coordination en vue de préparer la mise en place des futures zones de secours, la Ville de Wavre ayant été désignée comme coordinateur de cette convention. La PZO dispose depuis l'an dernier d'un budget propre, établi en-dehors de la comptabilité communale.

2) **Les dépenses de fonctionnement** atteignent 7.371.213 €, soit 17% des dépenses de l'exercice propre. Elles sont en augmentation de 359.388 € (5,1%).

Dépenses <small>Source : Profil financier 2012-Dexia</small>	Wavre	Cluster	Province	Région
Montant/habitant	212 €	244 €	225 €	223 €

3) **Les dépenses relatives à la dette** s'élèvent à 375.486€. Ce poste est en augmentation de 115.000€ ce qui correspond à 6 mois de charges d'intérêts d'un emprunt de 5.000.000€ que nous prévoyons de contracter pour financer l'acquisition et l'aménagement du futur dépôt communal. A pleine charge, ce nouvel emprunt n'aura qu'un impact extrêmement limité sur notre dette qui se situera à un peu moins de 2 %



de l'ensemble des dépenses de l'exercice propre. Ce niveau d'endettement restera très faible en comparaison aux autres instances comme les communes de même catégorie (14,7%), de la Province (12,2%), ou de la Région (11,4%). Nous pensons donc judicieux de contracter cet emprunt à un moment où les taux sont très bas. Cela nous permettra également de ne pas puiser dans notre fonds de placement afin de le conserver pour financer des investissements futurs. Néanmoins, ce choix devra être validé en cours d'exercice en fonction des indicateurs macro-économiques du moment.

4) **Les dépenses relatives aux transferts** s'élèvent à 13 223 869 €, soit 31 % des dépenses de l'exercice propre. Les dépenses de transfert augmentent de 370. 484 € ou 3% par rapport aux prévisions pour 2012.

Les principales dépenses de transfert sont :

- la dotation au CPAS : 4.750.000 € qui augmente de 250.000 € (+5,6%)
- la dotation à la Zone de Police : 5 812 161 € (+2%).
- les subsides aux différentes associations dont les plus importants sont repris dans le tableau ci-dessous :

Les subsides octroyés au Syndicat d'Initiative	88.000€
Le subside au festival du rire	25.000€
Le subside à l'asbl Gestion Centre Ville	125.000€
Le subside à l'Association des Commerçants	12.000€
Les subsides aux équipes sportives de jeunes	87.765€
Les chèques-sports accordés aux jeunes	50.000€
Les subsides à l'asbl Sports et Jeunesse	407.600€
La réduction télédistribution aux handicapés	20.000€
Les subsides aux fabriques d'église	104.960€





## **Service extraordinaire**

Cette année, le montant total de nos investissements s'élèvera à 16.250.230 € dont 219.000 € seront consacrés aux investissements de la Zone de Police.

Le financement des dépenses d'investissements se fera par :

- Subsidies prévus : 2.008.745 € pour financer la rénovation des écoles, l'aménagement de voiries, la construction du hall culturel polyvalent, des aménagements aux bâtiments sportifs et d'accueil à l'enfance, les édifices des cultes et d'un cimetière.
- Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire alimenté par prélèvement sur le service ordinaire de 5.661.485 €.
- Fonds propres du service extraordinaire : 3.580.000 €.
- Emprunt part communale : 5.000.000 € pour le financement et l'aménagement du nouveau dépôt communal.

Le résultat général se clôture par un boni de 5.040.767 €.



## Les grandes orientations du budget 2013

### **Les grands travaux**

- Entretien des voiries : 1.850.000€ (droit de tirage : 643 745 €)
- Egouttage divers : 100.000€
- Etude préliminaire au Plan Trottoirs 2013-2015: 50.000€
- Etude pour la rénovation de la route de Rixensart et des rues Joséphine Rauscent, de l'Etoile et Mérode : 40.000€
- Etude pour la rénovation des voiries du Quartier de Stadt : 30.000 €

### **La valorisation de notre patrimoine**

- Achat de terrains au P.I.N. (échange de terrains pollués B' vers C'): 1.350.000€
- Vente de terrains au P.I.N. : 3.210.000€
- Indemnités Pollution - Otan : 1.790.000€
- Vente de bâtiments : 1.208.000€
- Rénovation de la caserne incendie (châssis+chauffage): 195.000€
- Rénovation de la salle des Fêtes de Limal (châssis, toiture et bardage): 250.000€
- Travaux aux bâtiments de culte (Toiture de la Basilique Notre-Dame de Basse-Wavre, chauffage à l'Eglise Saint-Pierre et Marcellin, Chapelle de Grimohaye):  
310.000€
- Etude pour la rénovation du Château de l'Ermitage et restauration des serres :  
105.000€

### **La modernisation de l'administration**

- Equipements informatiques : 348.500€
- Equipement mobilier: 75.000€
- Achat de véhicules d'exploitation : 810.000€
- Achat de bâtiment et aménagements pour le futur Dépôt communal et la Régie :  
5.000.000€



### **La valorisation de notre enseignement**

- Poursuite des travaux de rénovation des écoles maternelles, primaires et artistiques: 840.000€
- Achat d'équipement et de matériel pédagogique: 70.000€
- Prise en charge de salaires non subsidiés : 167.000€

### **Le renforcement de la mobilité**

- Aménagement urbains et de sécurité : 50.000€
- Cellule «Mobilité» : 45.000€
- Achat de matériel de signalisation: 220.000€

### **Les actions de sécurité**

- Contrat de maintenance pour les caméras : 30.000€
- Augmentation de la dotation à la Zone de police : 116.000€
- Entretien et remplacement des hydrants : 80.000€
- Achat d'une ambulance: 120.000€
- Achat de 2 camions-citernes: 170.000€

### **Le respect de l'environnement**

- Enfouissement des bulles à verres: 600.000€
- Affiliation au contrat de rivière Dyle et actions spécifiques en faveur de l'environnement: 45.000€
- Entretien des espaces verts : 132.000€

### **Les mesures de solidarité**

- Aménagement des locaux pour l'accueil de petite enfance : 330.000€
- Augmentation de la dotation au CPAS : 4.750.000€
- Plan de cohésion sociale: 115.000€
- Réduction de la redevance télédistribution : 20.000€
- Ristourne-Eau: 120.000€

### **L'encouragement à la pratique du sport**

- Etude pour la rénovation des centres sportifs: 100.000€
- Renouvellement des vestiaires à Limal : 670.000€
- Subsidés aux associations sportives et asbl Sports & Jeunesse: 496.000€
- Subside pour les travaux d'aménagement du Club house du hockey: 60.000€
- Octroi d'un chèque-sports : 50.000€



### **Le renforcement de l'attractivité de notre ville**

- Promotion des initiatives culturelles : 90.000€
- Wacolor Fest: 75.000€
- Promotion du commerce local : 175.000€
- Fêtes & Cérémonies publiques : 50.000€
- Subside à l'asbl « Wavre Centre-Ville » : 125.000€
- Honoraires pour la construction du hall culturel polyvalent (2ème tranche):  
500.000€
- Etude pour l'établissement d'un schéma de développement commercial de Wavre:  
60.500€
- Etude pour l'embellissement des façades de la Place Cardinal Mercier: 30.250€
- Etude pour le financement et la construction d'une piscine: 50.000€

### **Conclusion**

Malgré les grandes inquiétudes du moment, nous vous présentons un budget qui conjugue rigueur, respect des deniers publics avec dynamisme et innovation. Nous voulons faire de notre ville un « véritable petit bijou » en respectant l'éthique de l'engagement et du travail. Il y a encore beaucoup de pain sur la planche, nous le savons et cela ne nous fait pas peur.

Comme le dit un proverbe latin du 1<sup>er</sup> siècle, « dans un voyage, le plus long est le seuil »... Nous savons que le chemin sera long et parsemé d'embûches.

Mais, nous avons déjà franchi le seuil et... nous sommes en route !

Anne MASSON  
Echevin des Finances